

« Dans les coulisses de Roissy : l'enfermement des étrangers en aéroport » Sortie du rapport de visites des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle

Communiqué, 1^{er} mars 2016

L'Anafé publie aujourd'hui, dans une version web, un rapport sur les constats alarmants recensés lors d'une campagne de visites des aéroports de Roissy-Charles de Gaulle d'août à octobre 2015. « Dans les coulisses de Roissy : l'enfermement des étrangers en aéroport » épinglé les conditions de maintien, les violations des droits fondamentaux des personnes maintenues et les dysfonctionnements dans les aéroports de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Au-delà de l'état des lieux sur la situation matérielle précaire voire indigne dans ces lieux invisibles, l'Anafé dresse le constat d'une situation inquiétante : non-respect récurrent des droits fondamentaux, entraves ou freins multiples à l'accès et à l'exercice des droits des étrangers et autres dysfonctionnements.

Invisibles parmi l'invisible, les aéroports sont les lieux les plus insaisissables en matière de procédure et de respect des droits pour les personnes qui font l'objet d'un refus d'entrée sur le territoire (français ou espace Schengen) et d'un maintien en zone d'attente.

Depuis plusieurs années, l'Anafé se rend fréquemment dans les aéroports de la zone de l'aéroport de Roissy et a décidé en 2015 d'y réaliser une campagne de visites d'août à octobre. Pendant cette période, une quinzaine d'intervenants de l'association ont effectué douze visites des aéroports A, C, D, E et F du terminal 2 et trois visites du terminal 1. L'objectif de ces visites répétées était d'avoir une vision à la fois globale et aussi précise que possible de la situation des étrangers maintenus dans les postes de police de l'aéroport Roissy-CDG.

Au cours de ces visites, les intervenants de l'Anafé, accompagnés d'un ou plusieurs officiers de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport, ont pu s'entretenir avec des personnes maintenues en aéroports mais surtout avec des policiers de grades différents sur certains aspects de la procédure et des pratiques mises en œuvre. Ces échanges se sont révélés très variés, tant sur le fond (des réponses différentes à des questions identiques) que sur la forme (échanges plus ou moins fructueux et fluides selon les interlocuteurs).

Tirant des conclusions de cette campagne, constatant par ailleurs que la situation ne s'est globalement pas améliorée au fil des années, l'Anafé formule dix recommandations qu'elle adresse aux autorités compétentes afin que cessent les violations des droits fondamentaux aux frontières.

Disponibles en ligne : [Rapport « Dans les coulisses de Roissy : l'enfermement des étrangers en aéroport »](http://www.anafe.org/spip.php?article322)

Voir sur notre site : <http://www.anafe.org/spip.php?article322>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Anaf%C3%A9-603082679832319/>